

Commission permanente du 26 janvier 2018

## **SAS Apprentissage Grand Est : nouveau dispositif pour consolider les choix d'orientation des futurs apprentis**

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 26 janvier 2018, placée sous la présidence de Jean Rottner, a approuvé le projet «SAS Apprentissage Grand Est» pour un montant de 800 000 euros pour l'année 2018.

Au titre de sa politique en faveur de l'apprentissage, la Région Grand Est a défini ses orientations que sont notamment la promotion de l'apprentissage, le soutien à l'accès à l'apprentissage et l'appui aux parcours de réussite en centre de formation et en entreprise, avec pour finalité l'emploi.

Plusieurs freins existent au développement de l'apprentissage : difficulté de trouver des candidats possédant les prérequis nécessaires pour accéder à l'apprentissage, problèmes d'adaptation au rythme de l'alternance et difficulté pour mener à terme leur contrat.

**En réponse à ce constat et en cohérence avec ses axes d'intervention, la Région propose un nouveau dispositif « SAS Apprentissage Grand Est » qui comporte 2 volets :**

- **Une phase d'orientation** lors de laquelle une collaboration approfondie entre les CFA et les prescripteurs, en particuliers les Missions locales, permettra de sensibiliser les jeunes à l'apprentissage et à valider leur choix par des mises en situation en entreprises et en CFA,
- **Une phase de consolidation du projet et sécurisation du parcours** avec pour objectif la mise en place de conditions favorables à l'entrée en apprentissage et à la réussite du parcours.



**En 2018, ce dispositif concernera les jeunes, âgés de 16 à 30 ans,** (sans limite d'âge pour les jeunes en situation de handicap), prioritairement de niveau inférieur ou égal au CAP.

Durant les actions de formation (140h au minimum), les jeunes bénéficieront du statut de stagiaire de la Formation Professionnelle. Ces actions concerneront les secteurs suivants : Bâtiment Travaux Publics, les métiers de bouche, la coiffure, l'hôtellerie-restauration, l'agriculture et l'industrie.

Le pilotage opérationnel du SAS Apprentissage sera confié aux CFA qui disposent d'une expertise et participent au réseau des développeurs de l'apprentissage piloté par la Région Grand Est.